

PROCES VERBAL

Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du	Samedi 2 avril 2022 9 ^h 30 au siège de la Ligue à Montgermont
Présidence	M. Jean-Claude HILLION
Présent(e)s :	Mmes, Rachel BOISHARDY, Ilda BARATA, Stéphanie GUEGUEN, MM. Jacques AUBRY, Thierry BRIAND, Lionel DAGORNE, Guy GRANVILLE, Stéphane GOURET, Gérard GOUZERCH, Philippe LE YONDRE, Alain LEAUTE, Bernard LEBRETON Jean Pierre LORGEUX, Guy MARTIN, Rémy MOULIN, Michel RENAULT, André TOULEMONT, Jean-Pierre LE BRUN* , Alain LE FLOCH* , *en visioconférence
Excusé(e)s	Mme Marjorie GENTILHOMME MM. Marcel DELEON, Pierric BERNARD HERVE, Alain FAUDET, Christian LE COQ,
Assistent à la séance	M. Philippe GEORGES, Directeur Général M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional

A. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux des réunions du :

- Bureau de Direction du 5 février 2022
- Bureau de Direction du 23 mars 2022

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités :

Félicitations :

Le Comité de Direction adresse ses félicitations au club de l'USTSD TINTENIAC ST DOMINEUC vainqueur de la Super Ligue Ouest France en partenariat avec la Ligue de Bretagne.

2. Dossiers et courriers divers :

- LBF
Impression Bretagne Foot :



Pour des raisons économiques et pratiques, le Comité décide que l'impression du magazine Bretagne Foot sera désormais réalisée par RC MEDIA. Remerciements à Publihebdo pour la qualité du travail rendu depuis les prémices de notre collaboration

Bilan Foire Internationale :

Bilan très satisfaisant avec beaucoup de passages au stand de la Ligue et aux différents ateliers proposés, tant avec les écoles qu'avec le grand public. A préciser également le très bon emplacement à côté du stand du Stade Rennais FC. L'organisation a mobilisé 62 personnes pendant la Foire soit environ 6 personnes par jour. Remerciements à toute l'équipe des Bénévoles et Salariés de la Ligue et du District d'Ille et Vilaine.

Demande de la CRTIS : révision des frais déplacement

Le Comité prend acte des demandes de révisions du barème des frais kilométriques, mais décide de maintenir celui-ci dans l'état.

Calendriers 2022/2023. Proposition Ph. Le Yondre

Présentation des trois projets de calendrier pour la saison 2022/2023, le Comité décide de les présenter sur le site de la Ligue de Bretagne afin de les soumettre au vote des clubs pour fin avril.

Statistiques Licences

Par rapport à la saison 2019/2020, il est constaté une baisse de 2 592 licenciés sur le territoire la Ligue, soit une baisse de :

- -757 pour le District des Côtes d'Armor
- -1 048 pour le Finistère.
- -34 pour le District d'Ille et Vilaine,
- -753 licenciés pour le District du Morbihan,

A noter également une baisse certaine des Dirigeants.

Don pour l'Ukraine

Une communication vers les clubs va être faite prochainement en précisant que les dons vers l'Ukraine pourront être récoltés par la Ligue de Bretagne qui versera l'ensemble de ces dons à l'UNICEF (clubs, Ligue et Districts Bretons).

Don structure LBF

Le District du Morbihan qui bénéficiera de l'ancienne structure gonflable laissée libre par la Ligue de Bretagne.

CNOSF : Dossier de demande de conciliation formée par M. Michel MADEC

Le Comité accepte la proposition de conciliation du CNOSF à savoir " un rappel à l'ordre et un rappel aux devoirs de sa charge" concernant M. Michel MADEC.

Radiation des clubs du District des Côtes d'Armor :

Pris note de la liste à jour transmise.



C. QUESTIONS DIVERSES

Alain LE FLOCH : Est-il possible d'harmoniser entre la Ligue et ses Districts une application commune du protocole sanitaire. Un club ayant une équipe en Ligue et une autre en District se trouve avec 2 interprétations différentes.

Le Comité prend acte et confirme l'harmonisation des décisions tout en restant bienveillant.

Bernard LE BRETON :

- Les éducateurs qui travaillent au sein des sections sportives locales ne possédant pas de licence technique sont au nombre 19 éducateurs. Ça veut dire que ces éducateurs n'ont pas de club mais un arbitre qui n'a pas de club possède bien lui une licence d'arbitre au plus mal le Président de chaque District pourrait signer la demande de licence à la place d'un Président de club.

Le Comité prend acte et la liste des Educateurs sans licence sera transmise à la Ligue de Bretagne.

- **Statut Régional des Educateurs :**

Lors de chaque assemblée générale de la Ligue et des 4 Districts serait -il possible de tenir un stand du Statut des Educateurs et si possible que chaque Président au cours de cette assemblée intervienne sur les obligations et devoirs des clubs pour les sensibiliser. Rappel que la commission est là pour aider, accompagner et non sanctionner les clubs.

La proposition n'est pas retenue par la Ligue, mais une information pourra toujours être faite.

Guy MARTIN :

Courrier du club AURAY relatif à l'augmentation des frais de déplacements des équipes de jeunes suite à la hausse du tarif des carburants.

Point déjà abordé dans les dossiers et courriers LBF. Statu quo.

Alain LEAUTE :

Nouveau Statut Régional de l'Arbitrage.

Alain LEAUTE s'interroge sur l'application du nouveau Statut Fédéral de l'arbitrage et en particulier sur un certain nombre de points devant être appliqués dès la saison prochaine ou pas.

Stéphanie GUEGUEN :

Opération Octobre Rose.

Il est décidé que seuls les capitaines et les trois arbitres des championnats seniors ligue et Districts des équipes garçons et filles seront équipés d'un brassard rose. Les clubs seront invités à récolter des fonds qui seront versés par la Ligue de Bretagne à la Ligue contre le cancer.

Jean Claude HILLION :

Le Président informe les Membres du Comité des suites données au litige opposant la Ligue de Bretagne à M. Jérôme BEGASSE.

Jean Claude Hillion
Président

Jean Pierre Lorgeoux
Secrétaire Général

